

Edition n° 01 – 2019

PLATEFORME-REHA.CH est heureuse de vous présenter la première édition de sa newsletter en 2019 et vous en souhaite bonne lecture ! Si vous désirez un complément d'information, nous nous tenons à votre disposition (info@plateforme-reha.ch).

Assemblées générales

La dernière assemblée générale de PLATEFORME-REHA.CH s'est tenue au sein de la Fondation Plein Soleil à Lausanne qui a réservé un chaleureux accueil aux participants. Les points passés en revue ont été nombreux. Vous trouvez [ici](#) les documents en lien avec cette assemblée.

La prochaine assemblée générale aura lieu le **jeudi 2 mai 2019**, de 10h à 12h à l'HRC Hôpital Riviera-Chablais, site de Mottex à Blonay.

Nouvelle présidence pour PLATEFORME-REHA.CH

Lors de cette assemblée du 22 novembre 2018, les membres ont validé la candidature de Mme Brigitte Rorive Feytmans comme nouvelle présidente de l'association PLATEFORME-REHA.CH. Directrice des Finances aux Hôpitaux Universitaires de Genève et membre du Comité de PLATEFORME-REHA.CH auparavant, ses compétences et sa reconnaissance professionnelle apporteront une plus-value certaine à l'association. Très à l'aise avec les spécificités du monde de la réadaptation, nous sommes heureux de pouvoir continuer à compter sur son engagement au sein de notre association.

Quatre nouveaux membres au Comité de PLATEFORME-REHA.CH

Sur proposition du Comité, l'assemblée générale a décidé de reconduire le mandat des sept membres en fonction en 2018 pour une année et a également élu quatre nouveaux membres :

- Dr Christophe Graf, chef du service de réadaptation médicale, HUG
- M. Martin Zuber, Directeur de la Clinique Le Noirmont
- M. Rodolphe Rouillon, Directeur de l'Hôpital de Lavaux
- M. Blaise Meyer, Economiste à la FHV

Nous les félicitons pour leur élection et leurs souhaitons la bienvenue au sein du Comité.

Projets

Soins thérapeutiques et mobilisateurs complémentaires

La Task-Force mandatée par le Comité de PLATEFORME-REHA.CH pour travailler sur le thème des soins infirmiers de réadaptation, ou STMC (Soins Thérapeutiques et Mobilisateurs Complémentaires), a rendu son rapport le 7 janvier 2019.

Le rapport propose :

- une définition opérationnelle des soins infirmiers de réadaptation basée sur les bonnes pratiques et les travaux existants
- un cadre opérationnel et normatif qui permet la mesure des soins infirmiers de réadaptation compatible avec les différents outils de mesure de la charge en soins

La démarche de soins infirmiers spécifiques à la réadaptation s'inscrit dans le processus thérapeutique interdisciplinaire. Elle nécessite une posture et des compétences spécifiques qui intègrent les fondements de la réadaptation. Ces compétences sont complémentaires et se distinguent des prestations fournies par les autres thérapeutes.

PLATEFORME-REHA.CH a décidé de poursuivre le mandat dans le but de :

- développer des stratégies et une nomenclature de relevé de prestations de soins infirmiers en réadaptation s'inscrivant dans le cadre opérationnel et normatif proposé : rendre les soins infirmiers de réadaptation visibles et les identifier
- développer des formations spécifiques adaptées aux besoins des patients et des institutions (cf. Point formation)

ST Reha

Codes CHOP

La nouvelle orientation prise par le futur système ST Reha donne une place prépondérante au codage médical. Il est ainsi essentiel que les outils disponibles à la documentation médicale des cas et particulièrement la classification des interventions (CHOP) soient adaptés aux réalités de la réadaptation. C'est par le biais de codes CHOP que seront documentés l'indépendance fonctionnelle (p.ex. MIF transcodée vers l'EBI, codes AA.11), les CIRS (codes AA.21.1), le test à la marche (codes AA31.1), la SCIM (AA.32) et le type de réadaptation (codes BA.1 à BA.9).

La [CHOP 2019](#), ainsi que les [règles de codages](#) propres à la réadaptations ont été publiés sur le site de l'OFS.

La CHOP définit un certain nombre de critères minimaux pour les différents types de réadaptation, regroupés dans les prestations de base (codes BA.#). Par ailleurs, elle liste les prestations correspondant à des charges de travail supplémentaires en réadaptation (codes BB.1).

Un groupe de travail issu de PLATEFORME-REHA.CH a été mandaté par le Comité pour vérifier l'adéquation de ces nouveaux codes CHOP de réadaptation avec les réalités du terrain et déterminer les actions nécessaires.

Le GT est arrivé aux conclusions suivantes :

- La structure est binaire et ne permet pas de documenter des intensités de traitements variables
- Les seuils minimaux définis pour les différents types de réadaptation sont jugés globalement trop élevés, notamment pour les personnes âgées polymorbides et fragiles.
- Les soins thérapeutiques et mobilisateurs (STMC) doivent pouvoir être pris en compte dans le nombre de minutes de thérapies.
- La distinction entre prestations de base et supplémentaires n'est pas toujours cohérente.
- La documentation de la MIF par transcodage sur l'EBI est jugée hautement problématique, notamment en raison d'un effet de compression pour les valeurs extrêmes.
- En raison de la décision tardive de changer de mode de relevé de données, il n'a pas été possible de déposer des demandes de modification de codes CHOP pour la CHOP 2020. Une modification des codes CHOP pourra intervenir au plus tôt pour la CHOP 2021 par le biais de la procédure de demande 2019. Une modification des codes CHOP sera dès lors effective pour la tarification au plus tôt en 2024, ce qui est difficilement acceptable

Le Comité de PLATEFORME-REHA.CH a adressé ses préoccupations à H+ afin de procéder à une action concertée au niveau national et assurer une représentation des intérêts des établissements membres de PLATEFORME-REHA.CH dans les groupes de travail prévus au niveau suisse. Des contacts ont également été pris avec SwissReha.

Minutes de soins

Les seuils minimaux définis pour les minutes de thérapies pour les codes CHOP BA.1 à BA.9 posent la question de l'uniformité des pratiques en matière de documentation et des sources d'information pour ces données. Les membres de PLATEFORME-REHA.CH seront prochainement sollicités afin de dresser l'état des lieux des saisies d'information dans les différents établissements. Cette étude permettra également d'estimer la part des patients qui ne répondent pas aux exigences minimales posées par les codes CHOP 2019. Ces deux démarches permettront d'apporter des éléments factuels dans les discussions menées au niveau national pour faire évoluer les codes et garantir l'adéquation du futur modèle tarifaire avec la réalité d'une majorité des prises en charge en réadaptation stationnaire.

Formation

PLATEFORME-REHA.CH milite, depuis quelques années, pour le développement de l'offre de formation dans le domaine de la réadaptation. C'est ainsi que nous avons mis sur pied, avec l'ANQ, des programmes de formation en lien avec les indicateurs cliniques MIF, CIRIS, ainsi que la formation de base concernant l'ANQ, formations qui sont encore aujourd'hui à votre disposition. Nous avons également développé des offres de formation en partenariat avec les centres de formation de H+ pour la CIF, les itinéraires cliniques, etc.

Aujourd'hui, nous avons encore des défis à relever. En effet, les formations validées, certifiées, diplômantes ne font pas encore partie du paysage des offres existantes pour le domaine de la réadaptation au niveau fédéral. Le Comité de PLATEFORME-REHA.CH a la volonté de faire évoluer cette situation.

En partenariat avec les différents centres de formation et une large représentation des partenaires du domaine de la réadaptation suisse, nous avons organisé, en date du 24.01.2019, une table nationale pour la formation dans le domaine de la réadaptation. Cette séance a mis en lumière les intérêts de tous les acteurs pour le développement des programmes adaptés aux besoins des collaborateurs et des institutions qui travaillent dans le domaine.

Nous avons déclenché tout un processus de concertation autour des partenaires nationaux afin de porter ce projet d'offres de formation, concernant nos futurs experts de la réadaptation au niveau fédéral et nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos travaux.

Nous vous remercions de votre confiance et nous restons à votre entière disposition.

Février 2019

PLATEFORME-REHA.CH
info@plateforme-reha.ch

c/o Fondation Plein Soleil
Chemin de la Cigale 3
1010 Lausanne
Tél. 078 672 24 90
www.plateforme-reha.ch